

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Aucune information.

6.5.2 Révocations d'interdiction

Tuscany International Drilling Inc.

Révoque la décision 2014-FIIC-0286, prononcée le 26 septembre 2014, adressée à Tuscany International Drilling Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, affectant les opérations sur les valeurs de l'émetteur parce qu'à la date ci-dessous l'émetteur n'est plus un émetteur assujetti en vertu de la législation en valeurs mobilières.

La révocation est prononcée le 8 octobre 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0300